40 Année - N° 3047. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 18 Février 1928

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Pour la Publicité extra régionale s'adresser au BUREAU PARISIEN DES JOURNAUX DE PROVINCE, 12, Rue Blanche, PARIS, 9e, Régisseur exclusif.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LES CHASSES PRESIDENTIELLES

Allons, chasseur, vite en campagne !
Du cor n'entends-tu pas le son ?

Nos présidents de la République jouissent de quelques agréments en plus de leur liste civile. Des chasses royales leur sont réservées dans les tirés de Rambouillet et dans ceux de Marly, où les gens du pays sont embauchés pour rabattre aux invités de la présidence : chevreuils, lièvres, lapins, faisans et perdreaux.

S'étant exercé sur les lapins du Jura le Président Grévy était un bon fusil. Il laissait à un vieil ami, M. Mesquitte, grand veneur de la République, le soin d'organiser les chasses.

Souvent le Président invitait un autre ami, M. Auguste Dreyfus, dit Dreyfus du Guano, sorte de titre nobiliaire qui rappelait les origines de sa fortune.

Auguste Dreyfus était plus redouté des chasseurs que du gibier depuis le jour ou Mesquitte avait reçu en pleine figure le plomb destiné à quelque faisan. J'en tiens le recit du garde de Mesquitte : « Ah ! me dit ce dévoué serviteur, quand j'ai vu que M. Dreyfus visait dans notre direction, je me suis dit : mon pauvre maître, il est foutu ! Je me suis vite caché derrière lui. ».

Laborieux, modeste, timide, Sadi Carnot n'avait jamais chassé ; mais il était l'homme du devoir, et considérait que la chasse est une charge de la couronne. C'est pourquoi à peine installé à l'Elysée, il acheta son premier fusil.

— Lapin à gauche ! cria le garde qui l'assistait dans la forêt de Rambouillet.

Carnot se tourna tout d'une pièce ; — on sait qu'il était en bois et qu'il devait à Vaucanson la faculté de se mouvoir, — le coup partit, les plombs allèrent se loger, — si par respect non du lecteur, mais de la vérité, j'ose ainsi m'exprimer — dans les fesses du général Brugère qui commandait alors la maison militaire de la présidence. Peut-être cette noble blessure ne fût-elle pas sans quelque relation de cause à effet avec les destinées de notre futur généralissime.

Après cet exploit cynégétique, on ne vit plus Carnot avec une autre arme qu'une canne à la main, promener sa rêverie dans les tirés présidentiels.

Loubet chassa bourgeoisement, comme il présidait. Dans sa retraite, il continua à braconner quelques cailles et quelques perdreaux autour de Marsanne, et, à défaut de perdreaux, comme le roit Dagobert

Il faisait la chasse aux piverts,

jusqu'à l'âge avancé où la maudite cataracte vint poser sur ses yeux un épais bandeau.

Elégant cavalier, membre du Cercle l'Epatant, — épatant lui-même, — Félix Faure cultivait tous les sports ; il en est mort.

De même que leur prédécesseur, le roi Louis-Philippe, nos derniers présidents n'ont pas eu le goût de la chasse, Paul Deschanel, Raymond Poincaré, Alexandre Millerand n'ont jamais fêté le grand Saint-Hubert, ni même le bon Saint-Eloi.

Gaston Doumergue n'interrompt pas la prescription ; d'autres lapins occupent ses loisirs ; mais il se rend à Rambouillet pour recevoir ses invités.

Durant le septennat du président Grévy, j'avais l'honneur de l'accompagner dans la plupart de ses chasses.

En décembre 1923, sur l'invitation de Millerand qui, à raison de ma qualité de doyen, voulait bien me considérer comme faisant partie du bureau de la Chambre, j'ai chassé pour la dernière fois dans la forêt de Rambouillet. Son ministre de la guerre présidait la chasse et le déjeuner.

Maginot avait sur nous, pour le coup du roi, un incontestable avantage ; la supériorité de sa taille l'avoisinant avec le ciel, les faisans passaient plus près de son fusil.

Si d'aventure, le lecteur prend ces dernières lignes pour une galéjade — les hommes du nord disent une hyperbole, — il faudra bien se souvenir que la Provence m'a adopté.

A sa manière chacun chasse
Et le jeune homme et le barbon,
Tonton !

ANDRIEUX.

Le grand-père

Il fut un temps où les manosquins, amicalement, m'appelaient " l'oncle ". Les années se sont accumulées sur ma tête, et maintenant tous les Bas-Alpins m'appellent le " grand-père. "

Je m'efforce de mériter cette qualification en mettant mon dévouement au service de tous et de chacun.

Pas d'ennemi à gauche, dit-on. J'accepte cette bonne formule en l'élargissant, et je dis : Dans les Basses-Alpes, pas d'ennemis à gauche, pas d'ennemis à droite, pas d'ennemis au centre !

Le Grand'père aime tous ses enfants Quelques-uns sans doute ont mal tourné ; — la famille est si nombreuse ! — Mais ce sont mes enfants tout-de-même et j'appelle sur tous la bénédiction du gouvernement.

Le grand-père :
ANDRIEUX.

Deux Discours

La Guerre hors la loi
Le Débat Financier

Notre ministre des affaires étrangères M. Briand (Aristide) est un pacifiste et je l'en félicite. J'applaudis le discours qu'il vient de prononcer au Sénat dans le débat sur la politique extérieure. Il a mis son éloquence au service de la plus noble des causes ; mais je goûte moins la formule où il a résumé sa thèse : *La Guerre hors la loi.* Est-ce que la guerre a jamais été dans la loi ?

Combien est plus belle, quoique moins prétentieuse, la proposition que Mirabeau fit voter par la Constituante : *La nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.*

Mais, hélas ! les paroles s'en vont et les faits restent, avec les mauvais instincts de ceux qui guident l'humanité.

Quand au discours de M. Poincaré, les trois quarts de la Chambre, y compris la majorité des radicaux socialistes, ont acclamé l'orateur, et ce n'était que justice. Je ne me sépare pas de cette majorité.

ANDRIEUX.

Faï lumé

Le manifeste de mon honorable concurrent, M. Arthur Robert, publié par *L'Echo Manosquin*, est intéressant à divers titres. M. le Maire de Manosque expose « Pourquoi il est candidat. » C'est naturellement pour devenir député ; mais ce qu'il n'explique peut-être pas suffisamment à ceux qui connaissent les promoteurs et les soutenieurs de sa candidature, c'est pourquoi il se qualifie « radical-socialiste. » Il dit, il est vrai, que les électeurs de l'arrondissement sont en majorité « radicaux-socialistes. » Cela suffit-il pour justifier son brusque changement, même avec l'atténuation du mot « indépendant. » Si les électeurs étaient en majorité communistes, M. Arthur Robert se présenterait-il comme *communiste indépendant* ?

Il estime que la politique des Bouteille, des Isoard, des Defarge doit être reprise et continuée. Pourquoi cette estimation tardive dont nul ne s'était aperçu jusqu'ici ?

Jusqu'où pousse-t-il le radicalisme-socialiste ? Suivra t-il Franklin-Bouillon, qualifié traître par les journaux du parti ? Non sans doute puisqu'il se réclame de Bouteille, d'Isoard, de Défarge ? Alors se pose la question de l'entente pour le second tour de scrutin. Le président du Parti, M. Daladier, se prononce pour le désistement au ballottage en faveur du socialiste, si ce dernier a obtenu la majorité relative. M. Robert dans cette éventualité se désistera-t-il en faveur de M. Charles Baron ?

Et la *candidature locale* dont M. Robert proclame la nécessité ? En était-il partisan quand il se rendait à Marseille pour offrir la candidature à M. Noulens, ancien représentant du Gers, à peine rentré de Russie, qui n'avait jamais mis les pieds dans notre département ?

Voilà bien des points obscurs sur lesquels il conviendrait de faire la lumière. Et puisque M. Robert évoque le souvenir de Défarge, il nous permettra de lui rappeler un propos de son prédécesseur :

C'était au temps où Sadi Carnot, président de la République, alla visiter la ville de Digne. Sadi Carnot qui n'avait pas le tempérament amoureux de François Ier, ne suivit pas l'exemple de ce roi et ne s'arrêta à Manosque que durant 25 minutes. Defarge ceint de son écharpe, se rendit à la gare, à la tête de son conseil municipal pour haranguer le Président ; il faisait nuit ; un enfant porteur d'une torche, éclairait mal le papier sur lequel le Maire de Manosque lisait son discours. Defarge s'interrompant, dit à l'enfant : *Picho, faï lumé !*

En face des obscurités signalées plus haut, nous croyons bien que si le regretté M. Defarge était encore parmi nous, il crierait à son sucesseur : *Picho faï lumé !*

ANDRIEUX.

Foire Internationale de Lyon

Quant au milieu des inquiétudes pour le salut même de notre Pays, la Foire de Lyon rénova une tradition séculaire et ouvrit son marché aux hommes de bonne volonté, elle apparut non seulement comme un acte de foi mais comme une innovation technique.

Elle groupait en effet tous les produits de l'activité humaine alors que les grandes foires de Nijni-Novgorod et de Leipzig, les seules qui eussent une importance nationale, se contentaient jusqu'alors de réunir les articles spéciaux à certaines provinces. Les fondateurs de la foire de Lyon comprirent qu'un marché, pour présenter tout son intérêt, doit retracer le cycle de la production : la matière première, la machine transformatrice et le produit fabriqué. Ce caractère universel dans la présentation continue de faire la force de Lyon après avoir de l'originalité ; il permet à l'acheteur d'avoir une vue d'ensemble de l'industrie contemporaine, de faire le bilan de notre production et de se rendre compte de nos possibilités industrielles.

Les stands de la foire de Lyon reproduisent en raccourci l'image de la France laborieuse. C'est pour nos compatriotes un précieux moyen de documentation, et souvent, pour les étrangers, une véritable révélation. A la suite d'une réunion de la Foire, un industriel suisse écrivait : « Beaucoup de commerçants suisses ignorent encore tout ce que l'on fabrique en France. Quand je leur dis ce que j'ai vu à la Foire de Lyon, ils demeurent sceptiques, car ils croient que les Français achètent à l'étranger la plupart des produits qu'ils consomment et des machines qu'ils emploient. » La Foire de Lyon qui contribue à dissiper de semblables préjugés peut légitimement en concevoir quelque fierté.

C'est à elle également que revient le mérite d'avoir introduit dans le domaine des échanges le principe de la concentration qui, de plus en plus, doit devenir la règle de l'activité moderne. Depuis la guerre, les acheteurs ont été amenés à rechercher les centres d'approvisionnement et à se déplacer eux-mêmes au lieu d'attendre chez eux les offres des vendeurs. Cette méthode qui a donné de si heureux résultats, trouve à la Foire de Lyon son application parfaite. Cette concentration annuelle des industries évite à l'acheteur des voyages longs et onéreux. En parcourant quatre ou cinq galeries du palais de la Foire, il rencontre les directeurs des

© VILLE DE SISTERON

grandes firmes de tous les centres de fabrication. Car c'est aussi un avantage capital de la Foire que de mettre un acheteur personnellement en relations avec les fabricants.

Nous savons tous combien les affaires sont plus faciles quand elles se concluent d'homme à homme, sans intermédiaire et sans longue correspondance préalable. La classification stricte des industries par familles nettement déterminées, la concurrence loyalement ouverte entre les producteurs d'un même article, permettent au commerçant de faire un choix rapide et de discuter qualité et prix en toute connaissance de cause.

Ainsi vendeurs et acheteurs trouvent à la Foire de Lyon des avantages essentiels. Les vendeurs en remplissant leur carnet d'ordres, assurent pour de longs mois la marche de leurs usines. Certains du chiffre de leurs ventes, ils peuvent séance tenante s'approvisionner en matières premières, développer leur outillage et, rentrés chez eux, s'assurer la main d'œuvre nécessaire. La Foire contribue ainsi à la sécurité et à la régularité de la production nationale. Les acheteurs de leur côté, évitent tous les aléas de l'approvisionnement : ils sont renseignés avec précision sur l'orientation de la mode, sur les nouveautés de la fabrication ; ils sont donc assurés de répondre à la demande de leur clientèle ; ils ont d'autre part gagné un temps précieux et passé leurs ordres aux meilleures conditions. Ainsi, la Foire d'échantillons de Lyon est un moyen certain d'ajustement des prix.

* * *

Mais la Foire Internationale de Lyon ne pourrait jouer le rôle que nous venons de décrire si elle n'avait à sa disposition un instrument de travail spécialement conçu et édifié pour l'application de ses méthodes et la réalisation de ses desseins. Sur 500 mètres de long le Palais de la Foire dresse ses constructions symétriques ; il se présente comme un édifice grandiose et sans doute unique au monde. Les 24 pavillons construits perpendiculairement à la nef centrale comportent 1.700 stands, véritables magasins où les producteurs s'installent aussi confortablement qu'à leur usine et où ils disposent de toutes les commodités qu'exigent aujourd'hui toutes les échanges. D'autre part, la disposition des bâtiments permet une présentation méthodique des produits offerts à la clientèle. Au même étage, dans les galeries voisines et semblables une même industrie s'établit et offre ainsi aux visiteurs une documentation complète et un approvisionnement rapide.

Comme la méthode n'exclut point l'élégance, le Palais de la foire de Lyon, stricte maison d'affaires, sourit au visiteur par l'harmonie de ses lignes, la justesse de ses proportions et l'éclat de ses lumières. Construit au bord du Rhône aux eaux rapides, près du Parc de la Tête d'Or aux mouvantes frondaisons et aux harmonieuses perspectives, il produit sur le nouveau venu une impression tout à la fois de rectitude et de majesté. Les commerçants étrangers qui ont l'habitude de fréquenter les foires étrangères sont unanimes pour déclarer que le Palais de la Foire "laisse dans l'ombre ce qui a été fait partout ailleurs" et "qu'il réunit beaucoup de conditions, quelques-unes sans rivales, pour devenir le siège d'une des principales Foires du monde".

Cette vaste cité des échanges arbitrera du 5 au 18 mars prochain la foule des producteurs et des acheteurs qui se donnent rendez-vous à Lyon à chaque printemps. La prochaine réunion de la foire internationale de Lyon s'annonce sous un signe favorable. Jamais les participants n'avaient montré une telle hâte à s'assurer un stand, et, huit mois avant l'ouverture de la Manifestations, plusieurs groupes ne comptaient plus un seul emplacement disponible. Les industries du textile et du vêtement, celles se rattachant au Mobilier et à la décoration, les industries de luxe, les produits alimentaires y seront largement représentés. Il convient de faire une mention spéciale du groupe de l'automobile qui, dans la rue centrale du Palais, couvrira une superficie de 7.000 mètres carrés, et de la " Semaine de la Machine agricole " dont les 21.000 m2 seront occupés par toutes les variétés de machines, de matériel et d'outils servant à la culture du sol. L'industrie étrangère aura sa place dans cette vaste synthèse de la production, et les relations que la Foire Internationale de Lyon entretient avec les principaux négociants et importateurs de tous les pays du monde, permettent de penser que la réunion de printemps 1928 dépassera encore le succès de la Foire de 1927 qui fut visitée par des commerçants venus de 47 pays appartenant à tous les continents.

Ainsi la Foire de Lyon collabore à la prospérité nationale. En considérant cette institution on voit avec quel sérieux elle fut conçue et réalisée. Ses fondateurs ont voulu apporter leur contribution à la grande besogne de reconstruction économique, et pour se montrer dignes des traditions commerciales de la ville de Lyon, ils n'ont épargné ni le labeur ni la dépense. Ils ont compris qu'ils devaient se conformer à l'orientation naturelle de leur activité. A d'autres villes de développer leurs ports, d'exploiter leurs ressources naturelles, de mettre en valeur leur site pittoresque. Lyon est un centre de production et un nœud de voies de communication ; elle a créé une revue des industries et installé une place d'échanges. Plus les acheteurs étrangers viendront nombreux à LYON et plus nos industries seront prospères, plus nos richesses agricoles et minières trouveront de débouchés, plus nos chemins de fer auront d'activité et mieux nos ports seront approvisionnés de frêt.

Souhaitons que se développe la nouvelle conception des échanges innovée par la Foire Internationale de Lyon et que s'impose la discipline commerciale qu'elle a créée. Elle pourra élargir encore son action, faire rayonner son influence, perfectionner son outillage et assurer dans une large mesure la prospérité du Pays.

Jean CAPONAT.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

A l'occasion de la Foire de lundi 20 qui se tiendra à Sisteron, le citoyen Emile Galici, Conseiller général, recevra chez lui les électeurs qui voudront bien lui rendre visite.

Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique à la Mairie samedi soir à 8 h. 30 pour examen du projet de percement d'un tunnel sous le Collet pour adduction d'eau.

Chiens.

Pour éviter aux retardataires les pénalités prévues, les déclarations de chiens seront reçues à la mairie jusqu'au 25 février courant dernier délai. Une médaille pour l'année 1928 est remise sans frais aux propriétaires lors de la déclaration.

A partir du 25 février, les chiens ne portant pas la médaille de l'année seront recherchés. Contravention sera dressée à leur propriétaire et la double taxe, prévue pour défaut de déclaration, leur sera rigoureusement appliquée.

Cercle de la Fraternité.

Pour maintenir une joyeuse tradition, le mardi-gras sera joyeusement fêté au Cercle de la Fraternité. A 6 heures du soir, on dégustera les poischiches de l'année et les saucisses provenant de porcs authentiques. Ces mets seront copieusement arrosés à l'aide de nombreuses bouteilles de vin du terroir. Les membres du cercle désirant y participer, devront se faire inscrire chez le gérant avant mardi.

Le soir, grand assaut de chant où l'on entendra les vieilles chansons sisteronnaises débitées par nos meilleurs artistes locaux. Les dames sont admises.

Fanfare du Boumas.

Dimanche 19 Février, en matinée et en soirée ; Mardi 21 en soirée, grand bal masqué à grand orchestre dans la salle Dusserre. Entrée : Cavaliers, 3 francs ; Dames, 1 franc.

Les billets pris en matinée sont valables pour la soirée.

' Nitchevo" au Casino.

Un drame émouvant, plein de couleur et de pittoresque qui commence dans la splendeur ensoleillée de notre Afrique du Nord, se poursuit jusqu'au bord de l'abîme à l'intérieur d'un sous-marin coulé et s'achève dans un ciel d'aurore, sur une espérance de bonheur. Cette œuvre du commencement à la fin vous intéressera, vous prendra, vous étranglera même d'émotion.

Bal du Mardi gras au Casino.

Le bruit court (et la rumeur publique ne se trompe pas) que le 21 février jour du mardi gras et veille du mercredi des cendres, dans la salle décorée du Casino, aura lieu le grand bal annuel, paré, masqué et travesti. Cette soirée, organisée par le sympathique Directeur de l'établissement, M. Fiastre, aura un succès aussi complet que les années précédentes.

L'orchestre à la mode *Printania Jazz* exhibera pour la circonstance son répertoire le plus nouveau et le plus à la mode. Les airs des opérettes américaines et les chansons du Carnaval de Nice, comme *Tralala*, etc. n'ont plus de secret pour lui.

Voilà de la joie en perspective pour nos gais danseurs.

On parle de concours de costumes et d'originalité qui viendraient récompenser les meilleurs travestis.

Bataille de serpentins et de confetti.

Ce n'est pas tous jours le mardi-gras, profitez-en ! Et vive le Carnaval !!!

AVIS. — M. Jean JOUINE, rue du Glissoir, Sisteron, élève de l'école de rééducation Galièni de Lyon, a l'honneur d'informer le public qu'il se tient à sa disposition pour le rempaillage et le canelage des chaises et des fauteuils et l'informe encore qu'il vend des brosses et des balais.

Foire. Lundi prochain aura lieu lieu à Sisteron la grande foire de Carnaval Si le beau temps que nous subissons persiste nous devons espérer une bonne foire.

Un beau geste. — A l'occasion du mariage qui a eu lieu à Clermont-Ferrand entre Mlle Angèle Ravoux de Sisteron et M Peyralbe, la somme de 100 francs, au profit de la Caisse de la Société des Mutilés de Sisteron, a été remise au Président de cette Amicale par M. Ravoux père de la jeune épousée.

Le Conseil d'administration de cette association en acceptant ce don, adresse ses bien sincères remerciements à leur généreux donateur et forme pour les jeunes époux les meilleurs vœux et souhaits de bonheur.

CINÉMA-CASINO

Samedi 18 février, en soirée

Dimanche 19 matinée et soirée

3 Séances de gala

— avec Orchestre Symphonique —

PARAMOUNT - JOURNAL, actualités

UNE LEÇON D'AVIATION

Comédie gaie en 2 parties

NITCHEVO

grand drame

Mardi 23, à 15 h. et à 21 h.

GRAND BAL

masqué, paré et travesti

Entrées : Messieurs 3 frs. ; dames 2 frs.

Les billets pris en matinée serviront pour la soirée.

Amateurs d'huile d'olive de pays fruitée ! La maison E. PARET, *vins et huiles*, place de la Mairie, Sisteron, peut vous livrer de suite l'**huile de la nouvelle récolte**, filtrée à de très bonnes conditions.

Nouvelle baisse de prix sur les **huiles de friture** raffinées, qualité supérieure.

Hyménée.

Mardi a été célébré le mariage de Monsieur André Auguste Gabriel, fils de Monsieur André Auguste, le sympathique Conseiller Municipal avec Mademoiselle Camille Donneaud, la toute gracieuse et charmante pupille de M. et Madame Turcan, institutrice à la Baume.

A cette occasion, il a été versé entre les mains de l'Officier de l'Etat civil : 50 francs pour la Caisse des Mutilés et 50 francs pour la Caisse de la Société du Sou des écoles laïques.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de prospérité et de bonheur et nos félicitations à leurs parents.

Remerciements. — A l'occasion du mariage qui a eu lieu à Sisteron, entre M. André Auguste, fils de M. André conseiller municipal, avec Mademoiselle Camille Donneaud, nièce de M. et de Mme Turcan, institutrice au faubourg la Baume, la somme de cinquante francs a été versée à l'officier de l'état-civil pour être remise au Président de l'Amicale des Mutilés, au profit de la caisse de cette association.

Le Conseil d'administration de cette association adresse ses bien sincères remerciements à leurs généreux donateurs et forme pour les jeunes époux les meilleurs vœux et souhaits de bonheur

Avis de réunion. — Sous la Présidence d'honneur du Président de la Fédération Bas-Alpine des Mutilés et éprouvés de la guerre, de M. Audibert, président de la société des Combattants de Sisteron, de M. Ribotta chef du Service du Comité départemental des mutilés et anciens combattants, aura lieu dimanche 26 février à 10 h. du matin à la Mairie de Sisteron, la grande assemblée générale de l'Amicale des mutilés, veuves et ascendants de la guerre de l'arrondissement de Sisteron.

Vu l'importance de la réunion, il est recommandé à tous les membres de cette association de bien vouloir y assister.

Ordre du jour : Réajustement des pensions ; nouveau régime des pensions d'ascendants ; Péréquation des pensions des veuves ; paiement des pensions aux nouveaux taux ; fonctionnement du Comité départemental du Combattant ; compte-rendu moral et financier ; paiement des cotisations, élections des membres du bureau. Congrès départemental

AVIS. — On nous annonce pour prochainement et pour la saison courante l'ouverture d'une importante *Distillerie moderne*.

Les appareils à vapeur seront munis des derniers perfectionnements et assureront les meilleurs rendements.

Ecoutez ceci :

Pour les roulements à billes, même américaines, le régime sec n'est pas indiqué. Graissez vos moyeux de roues.

GARAGE BUES.

A AFFERMER

Une Campagne

appelée "Comme" située à VILHOSC, quartier de l'Adrech d'exploitation facile et comprenant un bon paturage.

S'adresser à M. MARTEL, propriétaire à Vilhosc.

ETAT-CIVIL

du 10 au 17 février

NAISSANCES

René Auguste Lucien Pellegrin, quartier de Servoules.

Marcelle Denise Germaine Blanc, route de Noyers.

MARIAGES

Auguste Gabriel André, cultivateur à Sisteron et Camille Marguerite Simone Donneaud, s. p. à Sisteron.

DÉCÈS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Néant.

Renseignement utile

Dans l'arsenal si compliqué de la pharmacie, il existe un remède simple et peu coûteux qui réussit merveilleusement dans les maladies des bronches et des poumons : c'est la Poudre Louis Legras, qui dissipe instantanément les accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vielles bronchites et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 francs (impôt-compris, adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, Paris.

PLACEZ votre argent à 18 p. o/o et participez aux bénéfices. REVEIL RURAL Libourne (Gironde.)

NICE A SAISIR

INDUSTRIE moderne sans connaissances spéciales. Bénéfice réel 150.000 fr. travail assuré. SACRIFIÉE pour dissentiment famille. FONDS et IMMEUBLES 700 000 francs. Ecrire F. L. CHABOS, 21, Avenue Victoire, Nice.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me **G. BUES**, notaire à SISTERON (Basses-Alpes)
Successeur de Me BOREL

PURGE
d'hypothèques légales

Suivant acte reçu par Me Guillaume **BUES**, notaire à Sisteron le trente avril mil-neuf-cent-vingt-sept,

Monsieur Emile Auguste Norbert **Brochier**, propriétaire et négociant et Madame Léontine Clotilde **Imbert**, sans profession, son épouse autorisée demeurant et domiciliés à Sisteron.

Monsieur Abel Baptistin **Brochier** employé à la Compagnie des Chemins de fer P. L. M. et Madame Régina Irma Adrienne **Imbert**, sans profession, son épouse autorisée, demeurant et domiciliés au même lieu ;

Messieurs **Brochier**, ayant agi audit acte tant en leur nom et pour leur compte personnel qu'au nom et comme se portant expressément forts pour :

Monsieur Louis Emile Auguste **Brochier**, né le vingt-deux Octobre mil-neuf-cent-sept ; et Mademoiselle Marie-Rose Jeanne Valentine **Brochier**, née au même lieu le vingt-huit Octobre mil-neuf-cent-neuf ;

Leurs enfants et frère et sœur germains, encore mineurs, sous la tutelle légale de Monsieur Auguste Emile Norbert **Brochier**, leur père, demeurant et domiciliés avec celui-ci à Sisteron, et dont ils se sont obligés à rapporter la ratification dans l'année de leur majorité ;

Ont concédé à la **Société des Forces Motrices de la Durance**, société anonyme au capital de vingt millions de francs, dont le siège social est à Lyon, rue Grolée, numéro 9 et la direction générale, 23, rue Balzac ou à ses ayants droit ;

Le droit d'établir, lorsque la société le jugera convenable, dans une propriété en nature de pré et vigne sise sur le territoire de la commune de Sisteron, au quartier de Sarrebosc, paraissant cadastrée sous les numéros 878, 879, 880 et 1395 de la section B, deux lignes électriques aeriennes à construire soit simultanément, soit à époques différentes, ainsi que leurs supports et accessoires, suivant le tracé dont les concédants ont déclaré avoir pris connaissance ; ayant été de plus stipulé que quatre pylônes étaient prévus dans la propriété sus-désignée, à raison de deux pylônes par ligne à construire et que si les deux lignes n'étaient pas construites simultanément, la deuxième devrait l'être au plus tard pendant la période de concession de la première ligne établie.

Copie collationnée de ce contrat a été déposée au greffe du Tribunal civil des Basses-Alpes, à Digne le sept juin mil-neuf-vingt-sept et l'acte de dépôt dressé par le greffier a été signifié à Monsieur le Procureur de la République près ledit Tribunal ainsi qu'il résulte d'un exploit de Me **Amalbert**, huissier à Digne du vingt-trois juin mil-neuf-vingt-sept.

Cet acte de dépôt sera en outre signifié incessamment, savoir :

1° — A Madame Léontine Clotide **Imbert**, épouse en secondes noces de Monsieur Auguste Emile Norbert **Brochier**, demeurant et domiciliée à Sisteron ;

2° — Audit Monsieur Auguste Emile Norbert **Brochier** comme exerçant les droits et actions de son épouse ;

3° — Et à Monsieur Virgile **Richaud**, chef-de-gare demeurant au Cheylard-la-Buissière (Isère) subrogé-tuteur des mineurs **Brochier**, susnommés.

La présente insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale non inscrite.

BUÈS.

Personnes sérieuses *très au courant du commerce Machines à coudre, et possédant petit capital sont demandées par importante Firme étrangère qui les aiderait. Ecrire Courty N° 11660 Rue Vivienne, 15, PARIS.*

L'Imprimeur-Gérant : Pascal Lieutier.

CONTRE LA
HERNIE

il est **absolument inutile** de gaspiller du temps et de l'argent à toutes sortes d'essais.

Les Etablissements **A. CLAVERIE** les **plus célèbres** et les **plus considérables** du **monde entier** sont la vraie « **Maison de confiance** » qui **n'a pas besoin de réclame tapageuse** : **sa renommée mondiale** est faite par les **quatre millions** (4.000.000) de hernieux soignés par eux qui font connaître spontanément **l'incomparable supériorité** des Appareils boevetés de **A. CLAVERIE.**

Ne manquez donc pas d'aller voir l'éminent Spécialiste qui vous recevra de 9 heures à 4 heures à :

VEYNES, Mardi 21 février, hôtel Dousselin (de 1 heure à 4 heures)
MANOSQUE, Vendredi 24, Hôt. Pascal
DIGNE, Samedi 25, Hôtel Rémusat
LARAGNE, Dimanche 26, hôt Moderne
FORCALQUIER, Lundi 27, hôtel Lardeyret.
GAP, Mardi 28, Hôtel des Négociants, (de 10 heures à 2 heures.)
SISTERON, Mercredi 29, Hôtel des Acacias (jusqu'à deux heures.)

Un éminent Spécialiste Collaborateur recevra également de 9 heures a 4 h. à NICE, Mercredi 22, Jeudi 23 et Vendredi 24 Hôtel de l'Amirauté (29, Rue Assalit.)

« **Traités de la Hernie** » des « **Varices** » et des « **Affections abdominales** »

Conseils et renseignements gratis et discrètement. **A. CLAVERIE**, 234, faubourg Saint-Martin, PARIS.

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR L'ELECTRICITÉ

Installations -- Réparations
Entretien - Lumière
Force -- Sonnerie

Travail soigné et garanti

L. BOCCARON, électricien
4, Traverse de la Place
-:- SISTERON -:-

HERNIE

Membre du Jury et Hors Concours

R.C. Seine 192.416

Grâce aux célèbres Appareils sans Ressort à

COMPRESSION SOUPLE

de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, 44, Boulevard Sébastopol, la hernie, infirmité dangereuse, n'est plus désormais qu'un vain mot.

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, les personnes atteintes de hernies doivent s'adresser à **M. GLASER**, qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils à

DIGNE, 21 février; de 11 heures à 2 heures, hôtel Boyer-Mistre.
LES MÈES, 22, Hôtel Barras.
FORCALQUIER, 23, hôtel des Lices.
MANOSQUE, 24 Février hôtel Pascal.
SISTERON, 25 Févr. Hôtel des Acacias

Nlle Ceinture Perfectionnée pour déplacement de tous organes. Traité de la Hernie, fc sur demande à M. GLASER 44, Bd Sébastopol, Paris

---

Chez votre Libraire

demandez

GOLD STARRY

"Le Stylo qui marche"

Nouveaux Modèles de Fabrication Française

FONCTIONNEMENT GARANTI
En vente à la librairie Lieutier

LIQUIDATION
Edouard RAVOUX
NOUVEAUTES - Grand'Place - Sisteron

Fonds de commerce à céder et magasin à louer

Location d'Autos

LA SUPER LIMOUSINE 4 ET 6 PLACES
DOUBLE SEPARATION -:- DERNIER CONFORT

TAXI : JEAN RULLAN

Téléphone 17. — **SISTERON** — Rue Mercerie No 6

Teinturerie Niçoise

D'AIX-EN-PROVENCE

DÉPOT : Mme MARGAILLAN

Maison Bourgeon, 55, Rue Droite, 2me étage

— SISTERON —

Location d'Automobiles

les taxis

JEAN GALVEZ

sont les mieux suspendus et les meilleur marché au kilomètre, adressez-vous

12, **Rue de Provence, SISTERON**

—o— *TELEPHONE 2.* —o—

ELECTRIC-AUTO
C. FIASTRE

51, Rue Droite - SISTERON - Basses-Alpes

Téléphone 71 — Registre du Commerce Digne N° 827.

ACCUMULATEURS
DYNAMOS -- MAGNETOS
Accessoires Electriques
RÉAIMANTATION

VENTE -- RÉPARATIONS

EQUIPEMENT ELECTRIQUE
de Voitures
BOBINAGE
de Dynamos et Magnétos
Charge et entretien
-- Accumulateurs --

Location d'Automobiles

-:- *Voitures fermées et confortables* -:-

A. ALLIBERT

CAFE DES ALLIES

Téléphone 3. *SISTERON.*

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

les Automobiles CITROËN SONT :

simples-robustes-économiques-bon marché

COMPAREZ LES PRIX ! !

Une conduite intérieure CITROEN cataloguée 25.600 frs. est livrée avec éclairage et démarages électriques, dispositif d'éclairage "Code" avertisseurs de ville et de route, essuie glace automatique ; montre, compteur kilométrique, indicateur du niveau d'essence, freins sur les 4 roues avec *Servo frein* filtres à air, à huile et à essence, thermomètre de radiateur, miroir rétroviseur, peinture émail avec filets, garnitures intérieures, premier choix, sièges ajustables à volonté, outillage complet, 5 roues garnies, enjoliveurs de roues, etc., etc.

Demandez des renseignements sur la FAMILIALE 6 places 9 cv. et sur la conduite intérieure demi-luxe à 22.600 francs.

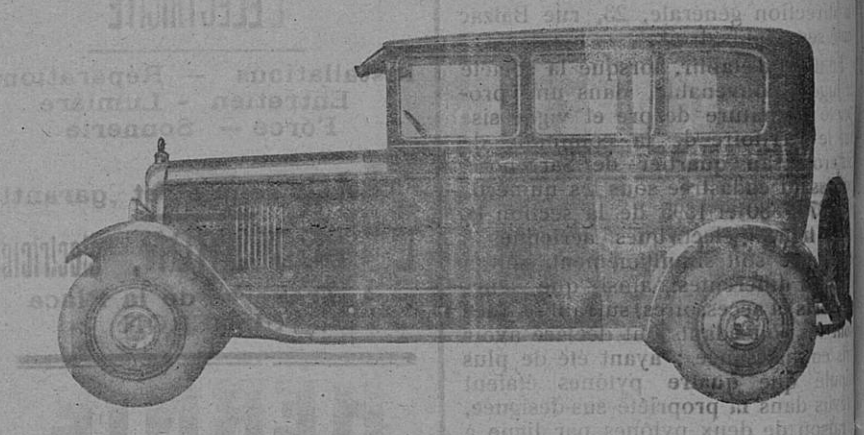

atelier Mécanique de Réparations

AVEC OUTILLAGE PERFECTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix moderés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

toutes dimensions en magasin

Mise en place IMMEDIATE par presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON